

ont contracté mariage par paroles de present suivant la forme de  
 saint Gouille de l'Église saint pierre paroissiale de  
 Maroué devant moy notaire de celle paroisse le vingt cinq  
 jour de Juillet mil six cent quatre vingt quatre avec présence  
 d'honorables gens Lame Vicart mère dudit Hercoüet marquis  
 Hercoüet père, Jan Cherdo et Francoise Nestan pere et mere  
 de la dicte Cherdo, Francoise et Jan d'auit et plusieurs autres parents  
 et amis assistans tous ala solemnité dudit mariage et ala  
 pendant lesatnot sacrifices de la messe et tous interpellés de  
 signer ont dit et ne se scauroit faire que les di. th. Hercoüet et  
 Cherdo. Les bannies d'iceluy mariage faictes dûment en l'Église  
 pendant les solennités de nos grandes messes par trois jours de dimanches  
 et restes consécutifs sans aucune opposition ni empesche. Canonique estre  
 venue a nos connoissances lesquelles bannies furent l'Église multi esmes mayours de la  
 predit an

Mathurin Hercoüet  
 Guillaume Bouzel  
 J. Gledo

et Louise Gaudet âgées de trente  
 ans et de mariage par paroles

## Informations liées à l'image.

Cote : 5 Mi 044  
 Lieu : Maroué  
 Période : 1678 - 1692

## Commentaire.

Mariage de Mathurin HERCOUËT et Janne CHERDO le 25 juillet 1684 à Maroué (p.2)  
 AD22, BMS Maroué 1678-1692, vue 217-218/481